

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Léonore Porchet – Comment se portent les jeunes LGBT vaudois-es ?

Rappel de l'interpellation

En novembre 2017, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) publiait une enquête populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes des cantons de Vaud et Zurich, disponible sur : <https://www.iumsp.ch/fr/rds/279>. Sur financement de l'association VoGay, l'IUMSP a extrait des données de cette enquête permettant de répondre à cette question : les jeunes non exclusivement hétérosexuel-le-s sont-ils une population davantage exposée ?

L'enquête, menée auprès de 2500 élèves vaudois de la 11^{ème} HarmoS (environ 15 ans), intégrait pour la première fois une seule et unique question concernant l'orientation sexuelle des élèves. À partir de cette information, l'IUMSP a découvert des chiffres très inquiétants sur l'exposition à la violence des jeunes LGBT. Par exemple, 8,7 % d'entre eux ont été victimes de violences sexuelles contre 2,7 % des élèves exclusivement hétérosexuel-le-s et 18,1 % ont été victimes de harcèlement, contre 4,2 %. Leur état de santé est tout autant préoccupant, avec des inquiétudes importantes concernant la dépression, les risques de suicide et la consommation de drogue.

Cette étude est la seule étude vaudoise menée en population générale s'intéressant à l'orientation sexuelle. Grâce à cette large « banque de donnée », elle a permis de mener des analyses approfondies sur les minorités sexuelles et leur qualité de vie.

Une enquête de victimisation et de délinquance a été menée auprès des jeunes de 17 ans en 2017. Cette étude comprend plusieurs questions permettant de mesurer l'orientation sexuelle et ajoute une question sur l'identité de genre, permettant ainsi de prendre en compte les jeunes transsexuel-le-s. Le rapport suivant cette étude est prévu pour mars 2018.

Considérant ces faits, la soussignée à l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance du résultat de cette étude ?
2. Comment le Conseil d'Etat juge-t-il les résultats de cette étude ?
3. Considérant les inquiétudes que peuvent susciter les résultats de cette étude, le Conseil d'Etat a-t-il prévu de mettre en place des actions ?
4. Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

Le Conseil d'Etat envisage-t-il de soutenir l'association VoGay de manière plus importante afin qu'elle puisse intensifier son action de prévention et de médiation, mais aussi poursuivre ses efforts d'analyse ?
Souhaite développer.

(Signé) Léonore Porchet

Réponse du Conseil d'Etat

1. Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance du résultat de cette étude ?

L'enquête populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud, réalisée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) a été financée principalement par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). L'analyse des données sur les jeunes non-exclusivement hétérosexuel-le-s s'est basée sur cette enquête et a été financée quant à elle par VoGay.

Le Conseil d'Etat a ainsi connaissance du résultat de cette étude.

2. Comment le Conseil d'Etat juge-t-il les résultats de cette étude ?

Les résultats de cette étude confirment le fait que les jeunes vaudois-es et zurichois-es non-exclusivement hétérosexuel-le-s vivent des situations similaires à celles présentes dans d'autres cantons romands. Ils donnent une compréhension plus détaillée qui permet d'ajuster la prévention et la prise en charge de ces jeunes. Le Conseil d'Etat prend au sérieux l'ampleur de ces chiffres qui attestent une situation préoccupante. Ceci conforte le Conseil d'Etat dans la nécessité de poursuivre des actions de sensibilisation et une réflexion spécifique sur ces questions.

3. Considérant les inquiétudes que peuvent susciter les résultats de cette étude, le Conseil d'Etat a-t-il prévu de mettre en place des actions ?

4. Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

Depuis de nombreuses années, l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) met en œuvre des actions en milieu scolaire.

Sur la thématique de la diversité, et notamment de la diversité d'orientation sexuelle et d'identité de genre, l'Unité PSPS a pour objectifs de :

- sensibiliser les enseignant-e-s et intervenant-e-s en milieu scolaire aux questions liées à la diversité et à la lutte contre les discriminations ;
- accompagner les projets au sein des établissements scolaires ;
- élaborer et mettre à disposition des outils théoriques et pratiques ;
- offrir aux élèves des cours d'éducation sexuelle inclusive des diversités (enseignement obligatoire et post-obligatoire) en adéquation avec les standards nationaux et internationaux (mandat donné par l'Etat de Vaud au Service d'éducation sexuelle de PROFA pour l'éducation, la promotion et la prévention en santé sexuelle).

Ainsi, les cours d'éducation sexuelle dispensés dans les écoles se réfèrent aux Standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe, dans une approche de coopération entre parents, enseignant-e-s et formateurs et formatrices en santé sexuelle et reproductive. Dès le plus jeune âge (3P soit 6-7 ans), les notions de respect de l'autre quel que soit son sexe, son origine, son orientation sexuelle, son identité de genre sont abordées sans discrimination. PROFA agit en concertation avec l'Unité PSPS sur la base d'un financement assuré par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le DFJC.

L'Unité PSPS collabore en outre avec plusieurs partenaires sur cette thématique : l'association VoGay, l'association Lilith, la Fondation Agnodice. Elle collabore également avec la Fondation PROFA, dans le cadre du mandat donné par l'Etat de Vaud à cette institution.

Des mesures visant à lutter contre l'homophobie en milieu scolaire ont été prises par le DFJC dès 2010, avec l'engagement d'une *Attachée aux questions d'homophobie et de diversité*. Depuis, le poste est devenu un poste de cheffe de projet « *Respect de la diversité à l'école* », à l'Unité PSPS.

Plusieurs actions et projets en lien avec la diversité sexuelle et de genre ont eu lieu ces dernières années au sein ou à l'intention des établissements scolaires obligatoires ou post-obligatoires. Afin de sensibiliser les professionnel-le-s des écoles, diverses actions ont été entreprises :

- *Journées de formation sur la thématique de la diversité de genre et d'orientation sexuelle* : plus de 500 professionnel-le-s de l'enseignement et de la santé - médecins scolaires, infirmiers et infirmières scolaires, médiateurs et médiatrices scolaires, délégué-e-s PSPS - ont participé à ces journées en 2012 ;
- *17 projets contre l'homophobie et la transphobie: les écoles genevoises et vaudoises s'engagent* : en collaboration avec le canton de Genève, organisation d'un événement de sensibilisation des professionnel-le-s à la thématique de la diversité d'orientation sexuelle et de genre en 2017.

En outre, l'Unité PSPS soutient de nombreux projets menés dans les écoles. Ces projets, qui se réalisent à l'intérieur des établissements, mobilisent l'entier ou une partie du corps enseignant (formations lors de journées pédagogiques ou en conférence des maîtres par exemple), ainsi que les élèves (expositions, théâtre participatif, projets artistiques, etc.). Ils sont menés le plus souvent en collaboration avec les associations concernées, et notamment l'association VoGay.

Par ailleurs, des outils d'information ou de sensibilisation ont été créés et/ou mis à disposition :

- *Concours d'affiches sur la thématique de l'homophobie*, organisé par l'association mosaïc-info, les cantons de Vaud et Genève et l'ECAL. L'exposition *Stop homophobie*, créée avec les affiches lauréates, est mise gratuitement à disposition des établissements scolaires (2011) ;
- *Concours de clips vidéo à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*, lancé par Mosaïc-Info avec le soutien logistique et financier des cantons de Vaud et Genève. Les clips de ce concours sont mis à disposition sur le site mosaïc-info (2013) ;
- *Mémento Digos - Diversité de genre et d'orientation sexuelle*, réalisé en étroite collaboration entre l'Unité PSPS et les organisations partenaires. Le Mémento Digos a été distribué à l'ensemble des écoles (obligatoires, post-obligatoires et d'enseignement spécialisé). Il fournit des bases de connaissances et des ressources à chaque professionnel-le intervenant dans les établissements scolaires et de formation pour prévenir les violences basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (2015) ;
- *Plateforme Mosaïc-info.ch* : afin de pérenniser l'existence de la plateforme www.mosaic-info.ch, l'Unité PSPS a repris la gestion du site suite à la dissolution de l'association qui l'a créé. Le site internet mosaïc-info.ch offre des outils d'information à l'attention des parents, des intervenant-e-s en milieu scolaire, des professionnel-le-s de la santé et des jeunes. Il répertorie un nombre important de ressources documentaires ou pédagogiques, d'articles scientifiques, d'émissions de radio ou de télévision, de visuels, de vidéos, etc. (2016) ;
- *Mosaïque-lecture* : en collaboration avec Jeunesse et médias AROLE et le Département de l'instruction publique du canton de Genève, l'Unité PSPS a créé un projet de sensibilisation à la diversité par les livres pour les classes du cycle 1 (1^{ère} à 4^e année). Une sélection de 24 ouvrages de littérature jeunesse est mise à disposition des établissements scolaires (2017) ;
- *Bibliographie sélective Respectons nos diversités !* : en collaboration avec la bibliothèque publique et scolaire de Renens, l'Unité PSPS a créé une bibliographie proposant plus de 300 documents sur les thématiques de la diversité pour les trois cycles de la scolarité obligatoire (élèves de la 1^{ère} à la 11^e année). La bibliographie a été adressée à l'ensemble des bibliothèques scolaires vaudoises (2017) ;
- *Guide de bonnes pratiques – élèves transgenres*, réalisé par la Fondation Agnodice, avec la collaboration de l'Unité PSPS. Ce *Guide de bonnes pratiques* a été distribué à l'ensemble des écoles (obligatoires, post-obligatoires et d'enseignement spécialisé). Il propose des clés de compréhension et des lignes de bonnes pratiques visant à assurer aux élèves transgenres un environnement scolaire sûr et accueillant la diversité de genre (2017) ;
- *Familles arc-en-ciel* : éditée par l'Association faîtière Familles arc-en-ciel, la brochure Familles arc-en-ciel a été adressée à l'ensemble des écoles (obligatoires, post-obligatoires et d'enseignement spécialisé). Elle vise à mieux faire connaître la réalité des enfants et parents vivant dans les familles homoparentales et transparentales et les changements liés à l'entrée en vigueur du nouveau droit de l'adoption (2018).

Parmi les perspectives, l'Unité PSPS participe à la mise sur pied d'un colloque, organisé par l'association Familles arc-en-ciel, qui aura lieu en mai 2019. Par ailleurs, l'Unité PSPS prévoit d'organiser de nouvelles journées de formation sur ces thématiques durant la présente législature, afin de pouvoir sensibiliser et former les personnes nouvellement arrivées dans les équipes.

Pour le surplus, le Conseil d'Etat se réfère aux informations complémentaires déjà fournies dans son rapport sur le postulat Anne Papilloud et consorts - « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux » Voltaire (16_POS_171) et dans sa réponse à l'interpellation Carine Carvalho et consorts – Reconnaissance de son identité de genre dans les relations professionnelles et d'études (18_INT_093).

Le Conseil d'Etat envisage-t-il de soutenir l'association VoGay de manière plus importante afin qu'elle puisse intensifier son action de prévention et de médiation, mais aussi poursuivre ses efforts d'analyse ?

Conscient de la vulnérabilité des jeunes LGBT liée à leur acceptation variable dans la société, et notamment des difficultés psychosociales qu'ils peuvent traverser, la Direction générale de la santé a renforcé son soutien à l'association VoGay en finançant de nouveaux locaux et en doublant les dotations dans certaines prestations.

En effet, l'installation de l'association dans de nouveaux locaux ainsi que le renforcement de ses prestations lui permettent de proposer depuis juin 2018, à Lausanne, une permanence de soutien et de conseil. Un accueil de jour encadré par des professionnel-le-s dans un espace sécurisé, trois demi-journées par semaine, permet en outre le suivi des jeunes concerné-e-s, un monitoring mais aussi la mise en place de solutions et des bonnes pratiques adaptées à leurs besoins. Le monitoring réalisé par VoGay permettra, par ailleurs, de transmettre les informations pertinentes à la Direction générale de la santé, afin de pouvoir adapter les prestations aux besoins si nécessaire. Le Conseil d'Etat tient à se tenir informé de la situation.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 29 mai 2019.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean